

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 540 589

(21) N° d'enregistrement national :

84 02013

(51) Int Cl³ : F 16 G 13/18; B 65 G 17/38, 19/20.

(12)

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITÉ

A3

(22) Date de dépôt : 9 février 1984.

(30) Priorité IT, 9 février 1983, n° 20 741 B/83.

(71) Demandeur(s) : Société dite : SOCIETA ITALIANA CA-TENE CALIBRATE REGINA SPA. — IT.

(43) Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 32 du 10 août 1984.

(60) Références à d'autres documents nationaux appartenus :

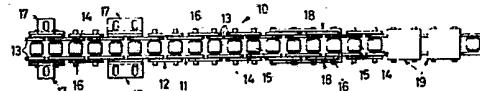
(72) Inventeur(s) : Amédéo Ancarani Restelli.

(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire(s) : Beau de Loménie.

(54) Chaîne à rouleaux capable de recevoir des éléments de fixation et/ou éléments travaillants.

(57) Cette chaîne à rouleaux est du type comprenant des maillons intérieurs 11 et des maillons extérieurs 12 réunis par des axes 16. Selon l'invention, les axes 16 font saillie sur les deux côtés de la chaîne sur une distance appropriée pour pouvoir recevoir et porter des éléments particuliers tels que des ailettes de fixation 17, des pousoirs 18 ou des cavaliers 19. Lesdits éléments peuvent être fixés par matage des extrémités des axes 16 ou encore par encliquetage élastique sur ces axes, par exemple dans le cas des cavaliers.



FR 2 540 589 - A3

D

La présente invention se rapporte à une chaîne à rouleaux qui comprend des axes d'articulation des maillons et de support normal des rouleaux d'une longueur telle qu'ils fassent saillie des deux côtés de la chaîne 5 et qu'ils puissent recevoir des éléments de fixation ou des éléments travaillants et qu'on puisse y monter ces éléments.

On connaît déjà des chaînes à rouleaux présentant des axes d'articulation percés qui donnent la possibilité de monter et de démonter des éléments de fixation et/ou des éléments travaillants, lesquels sont fixés d'une façon quelconque à des broches enfilées dans le perçage des axes.

Ces chaînes ont un prix de revient total élevé 15 en raison de la grande diversité des pièces nécessaires, de la diversité de leurs combinaisons et de la diversité résultante de la fabrication ainsi qu'en raison de la complexité du montage.

Les chaînes à rouleaux à axes d'articulation 20 pleins présentent au contraire des moyens de montage des éléments de fixation ou travaillants qui opèrent à l'aide de goupilles, de broches élastiques, de joints à ressort et d'autres moyens de blocage.

Le but général de l'invention est d'éviter les 25 problèmes de construction, de montage, de stockage, qui ont été évoqués plus haut afin de pouvoir abaisser les coûts de fabrication des chaînes.

Un autre but de l'invention est de réaliser une chaîne du type précité qui puisse être assemblée rapidement.

Pour atteindre les objectifs précités, selon 30 l'invention, on réalise une chaîne à rouleaux qui comprend des maillons intérieurs et des maillons extérieurs réunis par des axes, caractérisée par le fait que les- 35 dits axes font saillie des deux côtés de la chaîne sur une distance appropriée pour pouvoir recevoir et suppor-

ter des éléments particuliers tels que des ailettes de fixation, des pousoirs ou des cavaliers.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention seront mieux compris à la lecture de la description qui va suivre d'un exemple de réalisation et en se référant aux dessins annexés sur lesquels,

la figure 1 est une vue en plan de dessus d'une chaîne à rouleaux réalisée selon l'invention et qui porte une série d'éléments de fixation et d'éléments travaillants ;

la figure 2 est une vue en élévation de la même chaîne de la figure 1 ; et

la figure 3 représente un détail agrandi, en coupe selon la trace III-III de la figure 2.

Comme on le voit en se reportant aux figures du dessin, une chaîne à rouleaux réalisée conformément à l'invention, désignée dans son ensemble par 10, comprend une série de maillons intérieurs 11 et de maillons extérieurs 12, qui sont constitués par des plaquettes ou jumelles 13, des manchons 14 et des rouleaux 15.

Des axes 16 réunissent les jumelles des maillons intérieurs 11 à celles des maillons extérieurs 12 et portent chacun un manchon 14 et le rouleau 15 correspondant.

Lesdits axes 16 possèdent une longueur supérieure à la largeur des maillons ainsi formés et font saillie de manière à permettre de monter des éléments particuliers tels que, par exemple, des attaches à ailettes 17, des pousoirs 18 et des cavaliers 19.

Lesdits attaches à ailettes 17 et lesdits pousoirs 18 sont emmanchés à force sur les axes 16 et fixés par un simple matage des extrémités des axes.

Les cavaliers 19, qui exigent une fixation sur les deux côtés de la chaîne 10 présentent des extrémités élastiques qui s'accrochent par encliquetage sur les saillies des axes 16.

Le positionnement stable desdits éléments peut s'effectuer avec un outillage très réduit et cette opération peut être exécutée directement chez le distributeur ou même chez les clients.

5 Ceci réduit les temps de préparation d'une chaîne de cette constitution, et permet de s'adapter aux exigences d'utilisation ou de montage qui peuvent se présenter à un moment donné.

10 Les stocks de types particuliers de chaînes en magasin sont ainsi réduits, sinon entièrement éliminés.

Bien entendu, diverses modifications pourront être apportées par l'homme de l'art au dispositif qui vient d'être décrit uniquement à titre d'exemple non limitatif sans pour cela sortir du cadre de l'invention.

R E V E N D I C A T I O N

Chaîne à rouleaux comprenant des maillons intérieurs (11) et des maillons extérieurs (12), réunis par des axes (16), caractérisée en ce que lesdits axes (16) font saillie sur les deux côtés de la chaîne sur une distance appropriée pour pouvoir recevoir et supporter des éléments particuliers tels que des ailettes de fixation (17), des pousoirs (18) et des cavaliers (19).

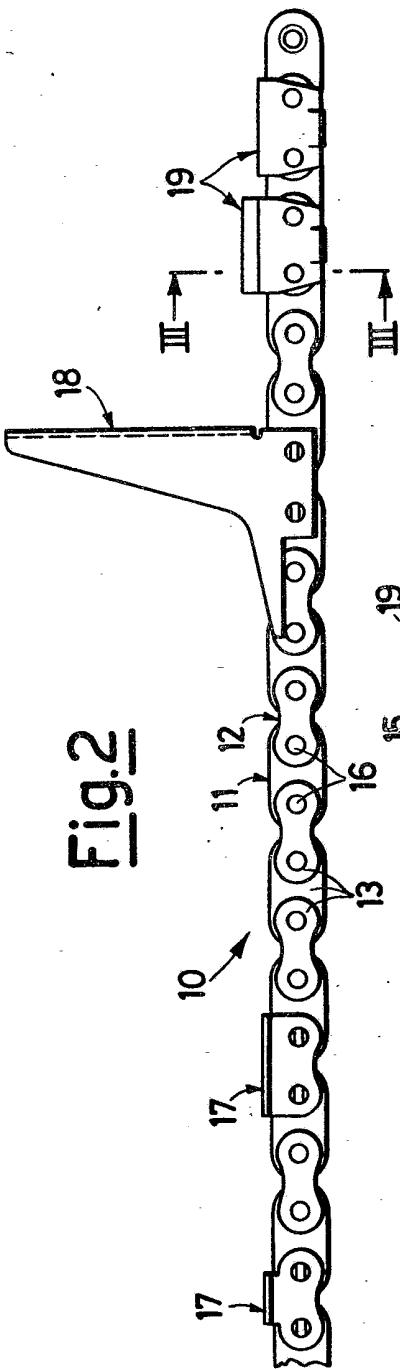
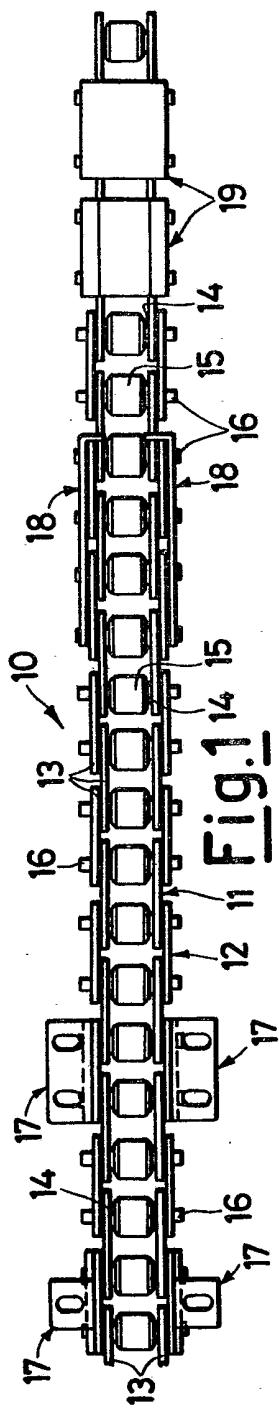


Fig. 2

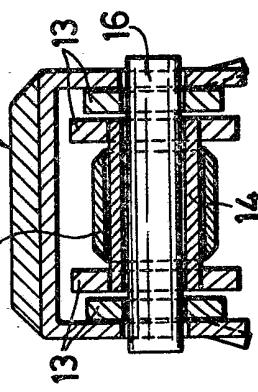


Fig. 3